



Migration des amphibiens Mars 2026

Remerciements à tous les volontaires :

Catherine Allieux, Estelle Althuser, Raymond Auriel, Joanne Balaguer, Martine Baudin, Linda Bornon, Françoise Boudeau, Christelle Cacais, Elisabeth Carpentier, Chantal Chambonneau, Fabienne Cathudal, Michel Devacht, Christine D'Hondt, Sandrine Foison, Martine Gémieux, Catherine Giran, Marc Giraud, Véronique Guigon, Jean-Paul Hébert, Arnaud Lapeyrie, Nathaniel Lechêne, Sylvie Legiemble, Marianne Le Hénaff, Jacques Lemarquand, Christèle Lerest, Carine Le Thanh, Christian Mars, Anne-Gaëlle Orblin, Dominique Orengo, Jean-Paul Pautrat, Johann Pieters, Clémence Quartelet Garcia, Vincent Raymond, Pierre Robin, Anne Chambre, Danièle Samson, Florence Sauvé, Hélène Sanchez, Henri Souchal, Jean-Marie TERNISIEN, Dominique Vedy, Florence Verdurme.

Nous remercions tous les bénévoles sans qui ces actions de protection ne pourraient avoir lieu et qui ont monté et démonté les bâches, sont passés chaque jour vérifier les seaux et ont « maraudé » chaque soir

Remerciements pour la fourniture du matériel nécessaire et le montage du crapaudrome de l'Abbaye du Val à Damien Lavisse, Alban Thuillier et l'équipe du CD 95, les soutiens des mairies de L'Isle-Adam, Mériel, Presles, et celui du conseil syndical du Parc de Cassan

Photos Christian Mars



Nous attirons l'attention sur les faits suivants :

- *Les données issues de la campagne 2026 doivent être prises avec précaution et ne sont pas toujours comparables avec celles des années précédentes à la suite des changements des dispositifs intervenus en 2022 et avant.*
- *Les dispositifs furent identiques en 2023,2024,2025,2026 soit un unique crapauduc à Frouville, la pose d'un crapaudrome entre les deux crapauducs à Mériel, un crapaudrome à Presles.*
- *Montage d'un crapaudrome en 2025 et 2026 dans le Parc de Cassan, L'Isle-Adam*
- *IASEF est bénéficiaire d'une dérogation portant sur la capture, le transport et le relâcher d'amphibiens en période de migration (arrêté n° 2024 DRIEAT-IF/015 validité 30 juin 2026)*
- *Le protocole, les sites étant identiques d'une année à l'autre et détaillés chaque année depuis 2016,un format plus synthétique est proposé depuis 2025.*

Nous invitons les lecteurs à se rapporter aux rapports précédents disponibles sur notre site web : www.iasef.fr à l'adresse :

[Les amphibiens \(iasef.fr\)](http://www.iasef.fr)

Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts

Association loi 1901- déclaration n° 0953014949 – agrément départemental au titre de la protection de l'environnement

Centre associatif Françoise Bonn 14, rue Théodore Prévost 95290 l'Isle-Adam

www.iasef.fr - contact@iasef.fr - 07.71.17.73.91



Amplexus de grenouilles rouges



Triton palmé - Mériel



I-Résumé

- **Les actions majeures pour la période 2026** ont été :
 - Presles : renouvellement de la pose d'un crapaudrome de 400 m de long et d'une trentaine de seaux de collecte le long de la rue de Courcelles en complément du crapauduc situé sur la RD 78.
 - Abbaye du Val – Mériel : un crapaudrome installé entre les deux crapauducs existants
 - Parc de Cassan - L'Isle-Adam : Montage d'un crapaudrome face à l'étang des Nénuphars et maraude les soirs favorables
 - Maraudes à Verville, Frouville
 - 10 panneaux incitant les conducteurs à ralentir ont été posés : 2 à Mériel (Abbaye du Val), 2 à Presles (Rte de Courcelles), 4 à L'Isle-Adam (Trois Sources (2), Parc de Cassan(2)), 2 à Frouville (Messelan).
- **Les principales informations et données** que nous retiendrons de cette migration :
 - Les dispositifs ont été mis en place entre le 5 et le 7 février et le 28 mars. La migration a principalement eu lieu en deux épisodes au mois de février entre le 10 et 14 février et entre le 21 et 28 février après deux épisodes pluvieux et une remontée des températures supérieures à 10°C.
 - Le nombre d'amphibiens dans chaque zone est inférieur de 20 à 50% à celui de 2025 et globalement similaire à celui de 2024.
- **Recommandations**
 - Considération générale
 - Les dispositifs type crapauducs installés depuis plusieurs années, vieillissent et sont abimés par la réalisation de travaux extérieurs ou par des véhicules comme c'est ainsi le cas à Mériel, Presles, Frouville. Nous attirons l'attention sur le besoin en maintenance de ces dispositifs et du besoin de coordination entre services publics afin que la fonctionnalité de ces dispositifs ne soit pas dégradée par des véhicules, et/ou des coupes rases sur le lieu de migration. Nous souhaiterions aussi des panneaux permanents afin d'informer les possibles intervenants sur ces mêmes sites car des personnes non informées ne peuvent détecter la présence des dispositifs.
 - Les coupes et mise en dépôt du bois sur les lieux de migration au mieux désorganise la migration, au pire détruit une partie de la population. Nous avons largement rapporté ce fait au lieu dit des Trois Sources où la population ne s'est jamais reconstituée. Presles semble être un deuxième exemple puisque peu d'amphibiens furent aperçus au rond point de la RD 78.
 - Le CD95, que nous remercions, est chaque année vigilant pour nettoyer les dispositifs à l'automne et faire en sorte que la terre qui s'accumule dans les caniveaux soit retirée maintenant ainsi une hauteur suffisante pour ne pas permettre le franchissement par les grenouilles principalement.



- Par zone :
 - Abbaye du Val : Le crapaudrome complète efficacement les dispositifs en place puisqu'il concentre environ 30% des individus collectés. La zone des 3 dispositifs est bien celle de la plus forte migration. A noter un grand nombre d'amphibiens trouvés hors du crapauduc, ayant franchi le caniveau. A renouveler
 - Presles : L'opération crapaudrome est à renouveler, le matériel étant disponible.
 - L'Isle-Adam :
 - Cassan : La pose du crapaudrome et le relevé des seaux chaque matin a, de nouveau, confirmé en 2026 un nombre très important d'amphibiens migrant depuis les parties boisées en amont vers les étangs situés de chaque côté de la route. Une solution serait un dispositif type crapauduc « Aller et retour » de la partie boisée en amont jusqu'au deux lieux de ponte en aval. Un tel projet serait techniquement difficile (plusieurs passages sous route) et fort coûteux.
 - L'idéal serait de fermer la route de la tombée de la nuit au lever du jour en février et mars soit environ 2- 3 semaines uniquement lors d'une météo favorable à la migration, solution simple et peu coûteuse à privilégier compte tenu des routes alternatives existantes pour les entrées et sorties du lotissement.
 - Regards à eau : Une action devenue annuelle et toujours indispensable.
 - Vexin – Verville et Frouville
 - Frouville Le crapauduc est fonctionnel mais sa fonctionnalité est à surveiller suite au changement d'occupation du terrain de sortie du crapauduc et de la dégradation par un véhicule du caniveau de collecte.
 - Verville : Une forte zone de migration rapportée depuis de nombreuses années entre Verville et Valmondois incluant une zone très forte à l'emplacement du parking de la société Prévot. Nous espérons suite à nos échanges avec le CD95 au printemps 2026 avoir une solution pour protéger cette population

L'ensemble des données est inclus dans la base <https://geonature.arb-idf.fr>



II- Les différents points de l'étude :

A. L'Isle-Adam

• Les Trois Sources



La zone se situe sur la route dite « chemin des Trois Sources » allant du rond-point des Héros de la Résistance à la clinique de L'Isle-Adam.

Les amphibiens se déplacent de la forêt domaniale vers l'étang des Trois sources (niveau parking). La zone concernée est très courte, environ 120-150m.

Après deux années, 2016 et 2017, marquées par une forte migration suivie par 6 de faibles

migrations suite aux coupes et stockage de bois, celle-ci reprend progressivement avec majoritairement des crapauds.

En 2024, 13 passages furent effectués du 25 janvier au 17 mars. 188 amphibiens au total dont 181 crapauds et seulement 7 grenouilles brunes.

En 2025, 11 passages furent effectués du 22 février au 28 mars, 425 amphibiens soit 415 crapauds et 10 grenouilles brunes.

En 2026, seuls 134 crapauds furent collectés lors des 6 passages effectués en février.

Des panneaux indiquant la traversée des amphibiens furent posés.

Conclusion & recommandations :

La population d'amphibiens migrant n'est malheureusement plus aussi dynamique qu'elle était avant les coupes. 2025 laissait présager une reprise de la migration mais cette dernière n'a pas été confirmée en 2026.

• Quartier du Débouché- La Petite Plaine



Le lotissement se situe près de la zone de biodiversité de la Rosière et possède en son cœur la mare du Débouché. Les regards de compteur à eau des maisons sont de vrais pièges à amphibiens (crapauds, tritons). Ces derniers se fauillent dans les regards sans pouvoir en ressortir, et meurent de faim.

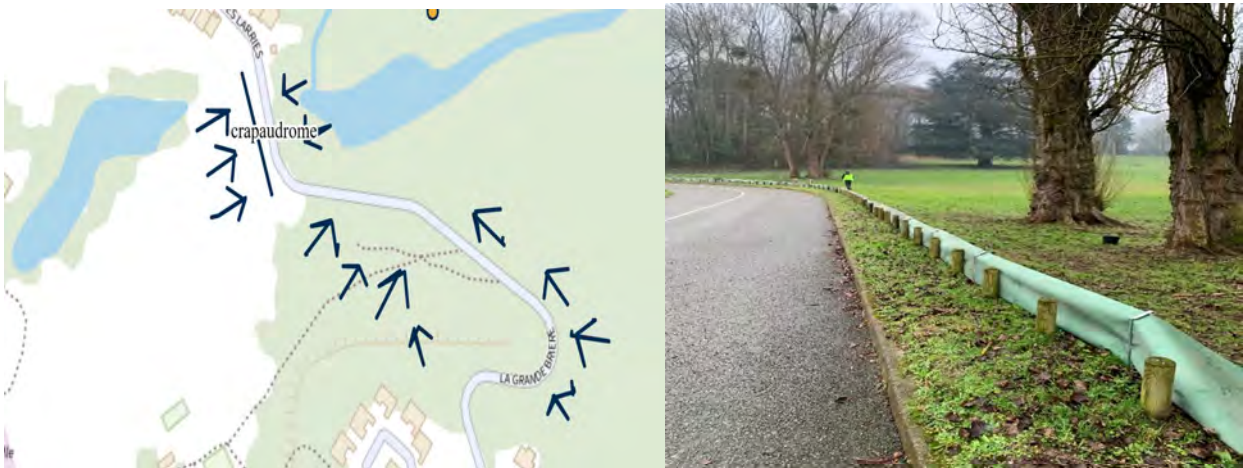
IASEF a, pour la neuvième année, inspecté les regards à eau. 187 amphibiens étaient présents dans 40 regards sur les 60 visités au total dont 45% de tritons crêtés, 35% de tritons palmés, 10% de tritons ponctués, 20 crapauds et une grenouille soit une forte augmentation d'anoures.

RECAPITULATIF RECUPERATION AMPHIBIENS DANS REGARD A EAU QUARTIER DEBUCHE																														
Année	Espèces																													
	Tritons Crêtés				Tritons Palmés				Tritons Ponctuéés				Crapaud commun				Grenouille verte				Grenouille rousse				Grenouille agile				Total /an	
	M	F	Juv	SP	M	F	Juv	SP	M	F	Juv	SP	M	F	Juv	SP	M	F	Juv	SP	M	F	Juv	SP	M	F	Juv	SP		
2018	25	30		7		4		2	2					1	7				1									79		
2019	21	29		4	12	17			3	3			1		27													117		
2020	12	22			6	7			5	8	6	5	5	6	5	3												90		
2021	16	88	155	4	2				4	4	2		1	2											1			279		
2022	38	100	119	9	1	3	10		3	7	3		1	7	3				1				1			1	307			
2023	31	91	1		11	12	7	2	3	1	1				5				2	1							168			
2024	37	56	11	1	5	6	12		6	1	8	1				1										1	146			
2025	29	37	47	0	13	16	21		3	2	5	1			3	1			2							1	1	0	182	
2026	18	41	25	0	23	25	12	4	14	4	0	0	0	2	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	187

Conclusion & recommandations

L'action sera à renouveler en 2027, aucune solution simple et pérenne n'ayant été trouvée. A noter que l'aménagement des jardins autour des regards n'est pas toujours favorable ou n'est plus favorable à la présence d'amphibiens.

• Zone de la Forêt de l'Isle-Adam – Route de Larries / Etang des Nénuphars



Zone de migration : les flèches donnent les directions des migrations, le trait noir représente le crapaudrome

La zone de migration se situe dans le Parc de Cassan, les amphibiens migrant majoritairement de la pelouse humide vers l'étang des Nénuphars. Les maraudes de 2024 ayant conduit à 931 amphibiens comptabilisés, un crapaudrome d'environ 160m a été monté dans la zone qui nous semblait la plus favorable soit sur la grande pelouse face à l'étang des Nénuphars. Une vingtaine de seaux fut posée le long de la bâche côté pelouse, quelques seaux ont été posés du côté route de la bâche.



. La migration est complexe car si la majorité va de la pelouse vers l'étang, d'autres descendant des massifs forestiers en amont situés de part et d'autre de la route migrent soit vers l'étang soit vers la zone humide située sur la pelouse.

Suite aux 2282 amphibiens comptés en 2025, le dispositif fut renouvelé en 2026. 1795 amphibiens furent collectés dont 84% de crapauds communs, 10% de grenouilles brunes et 5% de tritons palmés. Les proportions entre espèces restent les mêmes d'une année sur l'autre.

Les résultats ci-dessous confirment :

- La zone du crapaudrome concentre 50% de la migration (Morts et vivants sur la zone du crapaudrome, capturés dans les seaux).
- La migration s'effectue de part et d'autre de la route ce qui explique que le crapaudrome a une efficacité limitée.
- 50% de la migration se situe en amont du crapaudrome et les amphibiens ont été déplacés par les bénévoles, ce qui explique le faible nombre d'écrasés (120).

Amphibiens	Crapauds communs		Grenouilles brunes		Tritons palmés		TOTAL	
	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025
Seaux crapaudrome côté pelouse	176	291	10	22	16	18	202	331
Seaux crapaudrome côté route	58	38	17	4	1	4	76	46
Vivants zone crapaudrome	398	641	55	90	59	44	512	775
Morts zone crapaudrome	138	107	8	3	0	5	146	115
Vivants zone hors crapaudrome	694	854	99	77	8	29	801	960
Morts zones hors crapaudrome	50	42	5	5	3	8	58	55
TOTAL	1514	1973	194	201	87	108	1795	2282



Pose de deux panneaux IASEF et d'une fiche explicative réalisée par les habitants bénévoles.

L'action a été possible grâce au prêt de la bâche de la part du PNR Oise Pays de France et la SAB (Sauvegarde Avenir et Biodiversité) que nous remercions.

Conclusion & recommandations :

L'observation et le comptage des amphibiens a largement confirmé la zone de migration, son ampleur. La plupart des amphibiens migrent des zones forestières vers les étangs le plus souvent de la grande pelouse vers l'étang des Nénuphars mais aussi vers la zone humide de la grande pelouse.

Un crapauduc sur toute la longueur de la migration serait idéal, double direction soit un caniveau de chaque côté de la route avec un ou deux passages sous route.



La solution simple et peu coûteuse est de fermer la route en février et mars uniquement quand la météo est favorable soit environ 2-3 semaines entre 19h et 8h00. Une solution facile à mettre en œuvre car aucune maison n'est située dans la zone et les habitants peuvent entrer dans le parc par les 2 autres entrées (haut Cassan et bas Cassan).

• Zone de la Forêt de l'Isle-Adam - Abbaye du Val

La zone débute peu après l'entrée de l'abbaye et se poursuit jusqu'à mi-chemin entre la porte verte au niveau du ru du Vieux Moutiers et la carrière des 15 arpents. La zone de passage la plus fréquentée par les amphibiens est équipée de deux crapauducs passages sous route reliant la forêt au domaine de l'Abbaye du Val. Depuis 2023, un crapaudrome de 70-80m est installé chaque année par le CD95.

Deux panneaux indiquant la présence d'amphibiens furent posés de part et d'autre de la zone.

Migration 2026 :

Un nombre total de 701 amphibiens fut observé hors des dispositifs et dans les 12 seaux (1311 en 2025, 442 en 2024, 372 en 2023, 487 en 2022). Les amphibiens sont des crapauds communs, des grenouilles agiles, rousses, des tritons palmés. Aucun crapaud alyte n'a été observé en 2025 et 2026 contrairement aux années précédentes.

Migration	2026				2025				2024		
	Vivants route	Vivants seaux	Ecrasés	Total	Vivants route	Vivants seaux	Ecrasés	Total	Vivants seaux route	Ecrasés	Total
Crapauds communs	89	99	37	225	268	118	63	449	133	67	200
Crapauds alytes	0	0	0	0	0	0	0	0	1		1
Grenouilles brunes	140	141	167	448	375	205	183	763	116	60	176
Tritons palmés	18	4	6	28	42	40	17	99	45	20	65
TOTAL	247	244	210	701	685	363	263	1311	295	147	442

La migration fut active entre le 2 février et 13 mars majoritairement lors de 2 épisodes. Un tableau récapitulatif est en annexe de ce rapport.

Conclusion & recommandations :

- Il convient de garder en mémoire que les données recueillies sont certainement très inférieures à la réalité du fait de la présence des crapauducs, de nos passages ponctuels et de la fenêtre météorologique observée.
- L'ajout du crapaudrome semble indispensable compte tenu du nombre d'amphibiens dans les seaux.
- Beaucoup de grenouilles ont été trouvées au niveau des dispositifs confirmant leur habilité à sauter au-dessus de la bâche ou du caniveau.
- Continuer à protéger cette zone de biodiversité en renouvelant l'opération.
- Un nettoyage des caniveaux et la maintenance de ces derniers devront être effectués avant la prochaine migration et une attention particulière doit être portée afin que les hauteurs des bords de caniveaux ne soient pas altérées par le dépôt de terre, feuilles, etc...





B.Vexin - Route de Labbeville – Frouville



La zone Route de Labbeville à Frouville se situe de l'entrée du village de Frouville jusqu'à l'entrée du village de Labbeville, majoritairement avant le chemin de terre à droite retournant à Frouville.

Suite aux constatations faites par le CPNVS et IASEF de 2016-2020 d'un grand nombre d'amphibiens écrasés, plusieurs dispositifs ont été successivement installés en 2021-22. Depuis 2023 un unique crapauduc protège la zone la plus mortifère.

Un suivi qualitatif pour s'assurer du bon fonctionnement du crapauduc a été réalisé lors de huit maraudes en soirée au mois de février 2026.

La présence de crapauds dans le caniveau du crapauduc et aussi l'observation de pontes confirment son fonctionnement.

Le crapauduc a été fortement endommagé par des véhicules cet hiver.

Caniveau aller : complètement broyé sur une longueur d'environ 5m, un morceau de bâche a été posé pour rétablir la continuité du dispositif.

Caniveau retour : endommagé dans une moindre mesure mais sur une longueur plus importante, il est toujours plus ou moins en place. Cependant l'observation de crapauds écrasés en fin de migration (donc bien sur le retour) au droit de la partie abîmée montre que son efficacité a été réduite

Conclusion & recommandations :

La présence des amphibiens de part et d'autre du dispositif indique toujours son bon fonctionnement.

Il permet la protection des amphibiens lors de leur traversée d'une façon définitive et permanente pour l'ensemble de l'année. Il s'agira de poursuivre la surveillance en 2027

La maintenance du dispositif est fortement recommandée afin de conserver son efficacité

Plus de détails disponibles auprès du CPNVS (Connaître et Protéger la Nature de la Vallée du Sausseron).

C. Vexin – Verville – RD 151

La zone se situe sur la RD 151 de Verville à partir du chemin des vallées avec une prédominance au niveau du site de la société Prévior. Elle se poursuit jusqu'à Valmondois le long du Sausseron.

Cette zone est suivie depuis de nombreuses années.

9 passages ont été réalisés courant le mois de février, **1018 crapauds communs** ont été observés. 151 étaient écrasés, 867 restants ont été déplacés vers la mare.

Conclusion & recommandations :

La zone concernée est longue avec la présence chaque année d'une migration diffuse, des panneaux signalant la migration dans les deux sens de la circulation est le minimum et demandé depuis plusieurs années.

Un crapauduc au niveau du lieu-dit du Vieux Moulin (société Prévior) serait une solution pérenne. Le dispositif doit à la fois éviter le parking de la société et répondre aux exigences du profil de la route.



D. Forêt de Carnelle lieu-dit Moulin Neuf – Rte de Courcelles à Presles.

La zone de passage des amphibiens se situe en amont et en aval du croisement entre la Route de Courcelles et la RD 78 et se poursuit le long de la route de Courcelles. Les amphibiens se dirigent vers les étangs du Moulin neuf et le Ru de Presles pour s'y reproduire. Un crapauduc comprenant un passage sous la RD 78 au niveau du croisement fut construit en 2016. Opérationnel mais non suffisant, un crapaudrome de 400m de long fut monté en 2022, renouvelé depuis chaque année pour éviter de nombreux écrasements le long de la route de Courcelles. En 2026, l'opération fut renouvelée avec le concours de la mairie de Presles et de nombreux bénévoles. Le matériel fut mis à disposition par IASEF.



Nombre d'amphibiens dans les seaux et collectés sur la route :

Mois	Grenouilles brunes					Crapauds				
	2022	2023	2024	2025	2026	2022	2023	2024	2025	2026
Février	115	0	36	54	77	250	100	321	107	302
Mars	138	123	40	137	19	187	209	30	338	52
Total	253	123	76	191	96	437	309	351	445	354



	Grenouilles brunes	Crapauds	Tritons palmés	TOTAL
Seaux	69	271	6	346
Ecrasés sur route	27	83	1	111
Total	96	354	7	457

Les amphibiens furent collectés et notés chaque matin entre le 28 janvier et le 28 mars. En plus de la collecte du matin, des passages furent organisées le soir.

346 amphibiens furent collectés dans les seaux sur la route de Courcelles sur un total de 457.

Très peu d'amphibiens furent collectés sur la route de Courcelles, preuve de l'efficacité du dispositif.

Les amphibiens écrasés étaient principalement à la sortie de la route de Courcelles. Le crapauduc est aussi efficace puisque des amphibiens furent observés en 2025 dans le caniveau. Nous n'avons pas eu l'occasion d'en revoir en 2026.

Les espèces d'amphibiens répertoriées furent grenouilles rousses et agiles, crapauds communs et quelques tritons palmés

Conclusion & recommandations :

La collecte de 2026 est de l'ordre de grandeur de celle de 2024.

Le nombre de grenouilles varie d'année en année, mais est globalement inférieur à celui de 2022, la présence de poissons, la qualité de l'eau des étangs posent question.

La coupe rase effectuée avant la migration sur l'ensemble du bas-côté pentu de la route avec stockage du bois et dégradation du crapauduc a certainement limité la migration venant du bois. Nous n'avons pas revu de forte migration sur la route départementale. Les amphibiens écrasés étaient localisés sur la route de Courcelles juste au croisement de la RD 78, pas au-delà.

Les recommandations pour la migration 2027 sont bien sûr de renouveler cette opération en attendant une alternative pérenne et de nettoyer le crapauduc afin de maintenir une hauteur maximale du caniveau afin d'empêcher son franchissement par les grenouilles.

E. Forêt de Carnelle Route forestière de la Pierre Turquoise

La zone se situe de la route forestière de la Pierre Turquoise depuis la RD 78 vers le parking.

Un passage le 22 février 2026 a permis de confirmer les centaines de crapauds se dirigeant vers l'étang du Moulin neuf, phénomène déjà observé en 2024 et 2025

- Si la zone ne devrait pas être fréquentée, il s'avère que des véhicules venant du parking de la Pierre Turquoise circulant après 21h ainsi que les entrées et sorties d'une maison sont mortifères.



F. Autres zones :



- Messelan, Frouville : Les maraudes à Messelan sur la RD151 entre Frouville et Messelan sont faites systématiquement en même temps que celles au crapauduc de Frouville. Ce site est une zone de migration majoritairement de tritons avec une mortalité importante confirmée chaque année. Pose d'un panneau (photo ci-jointe).
- Route du golf, Presles : une zone de migration située sur la route du golf vers Prérailles au niveau des entrées du golf et restaurants sur laquelle de nombreux amphibiens sont écrasés chaque année
- Voir la liste fournie dans les rapports précédents.



Synthèse Amphibiens Val d'Oise 2026

Date	Presles Courcelles(1)	Mériel Abbaye du Val (1)	L'Isle-Adam 3 Sources (2)	L'Isle-Adam Cassan (1)	L'Isle-Adam Débuché (3)	Verville (2)	Total
06-févr-26		32					32
07-févr-26	0	0		1			1
08-févr-26	1	0		2			3
09-févr-26	0	0		1			1
10-févr-26	42	102		2		137	283
11-févr-26	47	70	12	162		106	397
12-févr-26	46	46		124		0	216
13-févr-26	4	13		1		77	95
14-févr-26	13	6		5			24
15-févr-26	1	2		0			3
16-févr-26	1	1		1			3
17-févr-26	0	1		0			1
18-févr-26	0	1		0			1
19-févr-26	5	4		16		3	28
20-févr-26	0	3		13			16
21-févr-26	9	54	45	205		40	353
22-févr-26	40	81	63	324		76	584
23-févr-26	23	35	8	214		19	299
24-févr-26	15	25		29			69
25-févr-26	14	3		22			39
26-févr-26	18	1		30			49
27-févr-26	80	113	5	575		548	1321
28-févr-26	24	50	1	20		16	111
01-mars-26	5			1			6
02-mars-26	1			1			2
03-mars-26	8						8
04-mars-26	4						4
05-mars-26	11			1			12
06-mars-26	2	5					7
07-mars-26	1	4		3	187		195
08-mars-26	3	14					17
09-mars-26	3						3
10-mars-26	22	20		32			74
11-mars-26	10	13		2			25
12-mars-26	1						1
13-mars-26	3	2		3			8
14-mars-26	2						2
15-mars-26							0
16-mars-26							0
17-mars-26							0
18-mars-26							0
19-mars-26							0
20-mars-26							0
21-mars-26							0
22-mars-26							0
23-mars-26							0
24-mars-26							0
25-mars-26							0
26-mars-26							0
27-mars-26							0
28-mars-26							0
TOTAL	459	701	134	1790	187	1022	4293
	(1)seaux + maraudes						
	(2) maraudes						
	(3) regards à eau- lotissement du Débuché						